

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 05 juin 2018

Convocation du 29/05/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 11/06/2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Armelle PONCET

Présents : Florian STEPHAN, Claude LECHAT, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Christophe GAIGNON, Isabelle JOREAU, Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Jean-Baptiste ROTTIER

Absents : Emmanuelle PATURAL, Thierry MARCHAU, Nicolas DAVIAUD, Mireille FOURMOND, Roger FRESNEAU

Bon pour pouvoir :

DCM 2018-35

Tarifs d'encaissements

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **DECIDE** de fixer les tarifs d'encaissements comme suit :

1) Photocopies pour les associations :

* photocopie A30.46 €
* photocopie A40.23 €

2) Restaurant scolaire- repas enfants 2018-2019 :

* Inscription annuelle et occasionnelle.....3.31 €
* Inscription dernière minute4.31 €
*Repas sans gluten3.82 €

3) Garderie périscolaire

* Q1 : quotient inférieur ou égal à 381 € : 1.64 €/heure
* Q2 : quotient supérieur à 381 € 1.96 €/heure
* Q3 : en dehors de la CAF et de la MSA.....2.26 €/heure

5) Cimetière :

* Concession cinquantenaire adulte :80.00 €
* Concession cinquantenaire enfant : gratuit
* Concession cinquantenaire urne adulte :80.00 €
* Concession cinquantenaire urne enfant : gratuit

Les concessions sont réservées aux administrés

6) Chenil

Animaux vagabonds : 10.00 €/jour

7) Stationnement équestre

* Par cheval et par nuit : 3.00 €

* Groupe de 20 chevaux par nuit 50.00 €

8) Plan d'eau des Loges

Taxe d'occupation du Plan d'eau des Loges

pour les associations extérieures : 50.00 €/jour

9) Pêche

* Carte annuelle : 50.00 €

* Carte mensuelle 25.00 €

* carte invité 5.00 €

10) Vente de bois

* Stère de bois châtaignier : 8.00 €

* Stère de chêne : 13.00 €

* Bois blanc 5.00 €

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 11/06/2018

Le Maire,
F. STEPHAN



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 11/06/2018
Et de la publication 11/06/2018